

ASSEMBLÉE NATIONALE

6 octobre 2017

PROGRAMMATION DES FINANCES PUBLIQUES POUR LES ANNÉES 2018 À 2022 - (N° 234)

Adopté

AMENDEMENT

N ° CF45

présenté par
M. Giraud, rapporteur général

ARTICLE 24

Au douzième alinéa, substituer au mot :

« adoption »

le mot :

« approbation ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement rédactionnel.